

## JANVIER

01	Sa	
02	Di	
03	Lu	
04	Ma	
05	Me	●
06	Je	●
07	Ve	●
08	Sa	
09	Di	
10	Lu	
11	Ma	
12	Me	●
13	Je	●
14	Ve	●
15	Sa	
16	Di	
17	Lu	
18	Ma	
19	Me	●
20	Je	●
21	Ve	●
22	Sa	
23	Di	
24	Lu	
25	Ma	
26	Me	●
27	Je	●
28	Ve	●
29	Sa	
30	Di	
31	Lu	

## FÉVRIER

01	Ma	
02	Me	●
03	Je	●
04	Ve	●
05	Sa	
06	Di	
07	Lu	
08	Ma	
09	Me	●
10	Je	●
11	Ve	●
12	Sa	
13	Di	
14	Lu	
15	Ma	
16	Me	●
17	Je	●
18	Ve	●
19	Sa	
20	Di	
21	Lu	
22	Ma	
23	Me	●
24	Je	●
25	Ve	●
26	Sa	
27	Di	
28	Lu	

## MARS

01	Ma	
02	Me	●
03	Je	●
04	Ve	●
05	Sa	
06	Di	
07	Lu	
08	Ma	●
09	Me	●
10	Je	●
11	Ve	●
12	Sa	
13	Di	
14	Lu	
15	Ma	
16	Me	●
17	Je	●
18	Ve	●
19	Sa	
20	Di	
21	Lu	
22	Ma	
23	Me	●
24	Je	●
25	Ve	●
26	Sa	
27	Di	
28	Lu	
29	Ma	
30	Me	●
31	Je	●

## AVRIL

01	Ve	●
02	Sa	
03	Di	
04	Lu	
05	Ma	
06	Me	●
07	Je	●
08	Ve	●
09	Sa	
10	Di	
11	Lu	
12	Ma	
13	Me	●
14	Je	●
15	Ve	●
16	Sa	
17	Di	
18	Lu	
19	Ma	
20	Me	●
21	Je	●
22	Ve	●
23	Sa	
24	Di	
25	Lu	
26	Ma	
27	Me	●
28	Je	●
29	Ve	●
30	Sa	

## MAI

01	Di	
02	Lu	
03	Ma	
04	Me	●
05	Je	●
06	Ve	●
07	Sa	
08	Di	
09	Lu	
10	Ma	
11	Me	●
12	Je	●
13	Ve	●
14	Sa	
15	Di	
16	Lu	
17	Ma	
18	Me	●
19	Je	●
20	Ve	●
21	Sa	
22	Di	
23	Lu	
24	Ma	
25	Me	●
26	Je	●
27	Ve	●
28	Sa	
29	Di	
30	Lu	
31	Ma	

## JUIN

01	Me	●
02	Je	●
03	Ve	●
04	Sa	
05	Di	
06	Lu	
07	Ma	
08	Me	●
09	Je	●
10	Ve	●
11	Sa	
12	Di	
13	Lu	
14	Ma	●
15	Me	●
16	Je	●
17	Ve	●
18	Sa	
19	Di	
20	Lu	
21	Ma	
22	Me	●
23	Je	●
24	Ve	●
25	Sa	
26	Di	
27	Lu	
28	Ma	
29	Me	●
30	Je	●

## JUILLET

01	Ve	●
02	Sa	
03	Di	
04	Lu	NOUVEAU CALENDRIER
05	Ma	
06	Me	
07	Je	
08	Ve	
09	Sa	
10	Di	
11	Lu	
12	Ma	
13	Me	
14	Je	
15	Ve	
16	Sa	
17	Di	
18	Lu	
19	Ma	
20	Me	
21	Je	
22	Ve	
23	Sa	
24	Di	
25	Lu	
26	Ma	
27	Me	
28	Je	
29	Ve	
30	Sa	
31	Di	



● **ORDURES MÉNAGÈRES**



● **EMBALLAGES ET PAPIERS**



● **DÉCHETS VERTS ET FERMENTESCIBLES**  
(+ sapins en janvier)

Modalités de récupérations de sac sur [cergypontoise.fr](http://cergypontoise.fr).



● **ENCOMBRANTS ET DEEE**  
(déchets électriques/ électroniques) le **2<sup>e</sup> mardi de mars et juin**.

Vos déchets doivent être présentés la veille du jour de la collecte à partir de 20 h (collecte entre 6 h et 13 h), y compris les jours fériés.



Retirez vos bacs du domaine public le plus rapidement possible.



Placez la poignée de votre bac vers la rue pour faciliter la collecte.



**VERRE** aux bornes d'apport volontaire proches de chez vous (carte interactive sur [cergypontoise.fr](http://cergypontoise.fr)).

## Que faire des autres déchets ?



### PILES ACCUMULATEURS, ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, PNEUS ET BATTERIE DE VÉHICULES

Certains objets peuvent être réparés ou rapportés chez votre commerçant ou en déchèterie.



### DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

Ils constituent 30% de nos poubelles alors qu'ils pourraient devenir un engrais naturel pour les fleurs et le potager ! Réservez vite gratuitement votre composteur sur [ceryypontoise.fr](http://ceryypontoise.fr).



### TEXTILES (linges de maisons, chaussures...)

En bon état ne les jetez pas, donnez-les, customisez-les sinon déposez-les dans les bornes pour une nouvelle vie !



### LES CARTONS

Les cartons doivent être pliés et/ou découpés pour entrer dans votre bac jaune.

Les gros cartons sont acceptés en déchèterie.



### DÉCHETS DE SOINS (DASRI)

Rapportez les déchets piquants/coupants en pharmacie ou à la déchèterie de Saint-Ouen l'Aumône.

Pensez à ramener aussi vos médicaments en pharmacie.



### DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

La peinture, les gravats et autres déchets spéciaux ou dangereux ne sont pas des encombrants ! Ils sont acceptés en déchèterie.

## Réduisons nos déchets !

Les objets ont plusieurs vies : recyclage, réparation, customisation, pensez-y !

À l'Espace réemploi des Linandes (Cergy), vous pouvez en faire don aux familles dans le besoin.

Pour connaître tous les bons usages et les bons gestes, rendez-vous sur la page Facebook *Je réduis mes déchets à Cergy-Pontoise*.



### LES DÉCHÈTERIES

Vous avez à disposition cinq déchèteries près de chez vous :

Hauts-de-Cergy (rue des Abysses), Les Linandes (bvd. de la Paix / rue du Palet), Osny (chemin des Hayettes), Jouy-le-Moutier (rue Denis Papin), Saint-Ouen l'Aumône (ZI des Béthunes).

Du lundi au vendredi : 10 h-12 h et 14 h-19 h.  
Samedi et dimanche : 10 h-19 h (fermeture le 1<sup>er</sup> mai). Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, fermeture à 17 h et les jours fériés.

Carte à réaliser aux accueils des déchèteries.

Guide des déchèteries téléchargeable sur [ceryypontoise.fr](http://ceryypontoise.fr).

